

## LES TRANSPLANTATIONS DE MACAREUX MOINE (*FRATERCULA ARCTICA*)

Antoine REILLE\*

Le Macareux moine (*Fratercula arctica*) est sans doute encore l'oiseau nicheur le plus abondant de l'Atlantique nord. Néanmoins, il subit des diminutions importantes de population à la limite de son aire de répartition, tant du côté européen que du côté américain. Les raisons de cette raréfaction sont attribuées généralement à la pollution de la mer par le mazout, notamment en Bretagne, où la principale réserve où niche l'oiseau, celle des Sept Iles en Perros Guirec, a subi les marées noires du *Torrey Canyon* (1967), de l'*Amocco Cadiz* (1978) et du *Tanio* (1980). Des facteurs autres que le mazout peuvent néanmoins intervenir, comme cela fut mis en évidence à l'île de Röst, dans l'archipel des Loföten (Norvège). Là, c'est la surpêche des sprats et des lançons, principale nourriture des macareux, qui a été mise en cause. Ces petits poissons ne sont utilisés que depuis des époques récentes pour fabriquer de la « farine de poisson » pour le bétail. Leur raréfaction, due au fait qu'ils sont maintenant pêchés en très grand nombre, en remplacement des harengs qui deviennent de plus en plus difficiles à capturer, a provoqué une baisse catastrophique du taux de reproduction des macareux aux Loföten. L'espèce reste néanmoins très abondante dans certains secteurs tels que les Iles Feroë, pour autant que l'on puisse se fier aux recensements qui y sont effectués.

L'idée était donc tentante de faire des réintroductions de macareux moines à partir des régions où leurs populations semblent encore prospères.

Tant aux USA qu'en France, des opérations de transplantation ont été tentées. La technique utilisée fut à même, et a été imaginée en fonction de la biologie des oiseaux. Chaque couple de Macareux élève un poussin unique, qu'il nourrit pendant 35 à 40 jours au fond d'un terrier. Puis le poussin commence à sortir et à explorer les alentours du nid. Vers la même période, les parents repartent en mer, abandonnant le poussin suralimenté, qui est alors devenu une véritable boule de graisse. Généralement, c'est avant même de savoir voler que l'oiseau part en mer. Il y passera trois ou quatre ans avant de revenir à terre pour se reproduire. Statistiquement, c'est dans la grande majorité des cas sur l'île même où il est né qu'il reviendra nicher.

L'hypothèse émise tant par les américains que par les français est que c'est lorsqu'il sort explorer les environs de son terrier que le Macareux « s'imprègne » du site de sa naissance. L'idée apparue simultanément dans les deux pays était

---

\* Président d'honneur, Ligue Française pour la Protection des Oiseaux, 26, rue Boursault, F-75017 Paris.

donc de prélever des poussins dans leur terrier, à un âge avoisinant une dizaine de jours, et de les transplanter dans des terriers artificiels, sur le site où on voulait les implanter.

La première expérience française effectuée en juillet 1973 ne donna aucun résultat. Quarante-cinq poussins de macareux furent prélevés sur Mykinès, la plus occidentale des Feroë et installés dans des terriers artificiels sur Rouzic, aux Sept Iles. Malheureusement, les bagues fournies à l'époque par le Muséum ne résistaient pas à l'eau de mer plus de quelques mois, et il fut impossible de tirer une quelconque conclusion de l'opération.

Une autre expérience fut tentée en 1979 (un an après la catastrophe de l'*Amocco Cadiz*), avec des oiseaux provenant toujours de Mykinès. Elle a porté sur 2 lots de 100 poussins, le premier étant prélevé vers l'âge de 10 à 20 jours, dans les terriers, le deuxième étant simplement racheté aux Ferrugiens, qui capturent les jeunes macareux vers l'âge de 40 jours, alors qu'ils commencent à explorer les environs de leurs terriers (les motivations des Ferrugiens sont essentiellement d'ordre culinaire). Le sort du premier lot fut difficile, une dépression admosphérique ayant accompagné le bateau reliant Mykinès à Vagar, celle des îles où se trouve l'aéroport, puis les avions ramenant les oiseaux de Vagar à Lannion. La principale conclusion de l'essai est que les macareux, qui pourtant passent une grande partie de leur vie ballottés par les vagues, sont sensibles au mal de mer ou au mal de l'air, lorsqu'ils sont en bateau ou en avion. Près de la moitié des poussins du premier lot sont morts lors du transport après s'être étouffés à la suite d'indigestion. Les autres ont été élevés en terriers artificiels sur Bono (une autre des Sept Iles) puis relâchés après avoir été bagués. L'observation de deux oiseaux munis de bagues 4 ans plus tard sur Rouzic laisse à penser que certains d'entre eux ont pu revenir se reproduire sur l'archipel.

L'hypothèse est de toutes façon confirmée par l'expérience américaine, fondamentalement différente puisqu'elle s'est déroulée sur une île du Maine d'où les macareux avaient totalement disparu. Il fallut placer des oiseaux naturalisés sur l'île pour que leur congénères reviennent. L'opération a réussi.

L'intérêt de l'expérience française vient donc plutôt du second lot qui, quant à lui, n'a pas eu de problème de transport : 95 d'entre eux se sont envolés de Sept Iles et au moins l'un d'entre eux a été récupéré 4 ans plus tard par un chasseur de macareux ferrugien. Cela conforte l'hypothèse émise par le Colonel Ph. Milon, Président d'honneur de la Ligue française pour la Protection des oiseaux et initiateur des projets français (1).

Actuellement, il ne paraît pas souhaitable de poursuivre les expériences bretonnes, pour deux raisons :

— La population de macareux des Sept Iles semble se reconstituer lentement mais sûrement. Un apport de sang étranger risque de compromettre cette expansion. Les cas de renforcement de population de perdrix grises par les chasseurs à partir d'oiseaux issus d'Europe de l'Est, qui ont toujours abouti à une élimination des populations autochtones, est caractéristique à cet égard. Il est dangereux de réintroduire une espèce là où vit encore une population rélictuelle, si on ne veut pas prendre le risque d'éliminer les individus locaux qui ont réussi à survivre.

---

(1) Ph. Milon, Six ans après, *Le Courrier de la Nature, L'Homme et l'Oiseau*, n° 29, janvier-février 1974, pp. 34-39.

— Les systématiciens attirent l'attention sur le fait que si les macareux ferrugiens sont classés dans la même sous-espèce (*Fratercula arctica grabae*) que ceux de Bretagne, ils sont notoirement plus grands. Cela veut dire que, plutôt que de races, il faut parler d'un *cline* : tant que des macareux se maintiennent à l'état naturel aux Sept Iles, il serait contraire aux règles de l'UICN de vouloir renforcer leur population.